

Lerch (Dominique), Petreault (Gilles), Préface
d'Antoine Prost, *L'inspecteur d'Académie, deux siècles
au service de l'éducation*

CNDP, Paris, 198 p., 2008

François Igersheim



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/443>

DOI : [10.4000/alsace.443](https://doi.org/10.4000/alsace.443)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2009

Pagination : 502-503

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

François Igersheim, « Lerch (Dominique), Petreault (Gilles), Préface d'Antoine Prost, *L'inspecteur d'Académie, deux siècles au service de l'éducation* », *Revue d'Alsace* [En ligne], 135 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/443> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.443>

faiblesse des crédits accordés aux monuments historiques dans l'entre-deux-guerres. Les plaintes à ce sujet sont permanentes dans les sources, mais Arlette Auduc montre combien il est difficile de tirer des conclusions à ce sujet, du fait de l'instabilité du franc et de l'inflation, qui rendent peu pertinente la comparaison en francs courants des crédits alloués chaque année au service. C'est pourquoi l'auteur s'est attaché à reconstituer la courbe des crédits en francs constants. Son analyse et la prise en compte des ressources exceptionnelles du service, provenant en particulier des plans de lutte contre la crise des années 1930, permettent de nuancer le catastrophisme des contemporains. Au terme de la période, le service des monuments historiques s'est « banalisé » : il intervient systématiquement dans les travaux de restauration, les propriétaires recherchent le classement afin de bénéficier de subventions, et, avec le développement du tourisme, la valeur économique des monuments est désormais bien comprise.

Ainsi, l'auteur a su démêler l'histoire complexe du service des monuments historiques en prenant soin d'insister sur le rôle de ses grands acteurs. Celle-ci est finalement marquée par une grande continuité. Continuité du rôle de l'Etat et de la centralisation croissante de la conservation, qui s'effectue au détriment des associations, des autorités locales et des propriétaires privés de monuments. Continuité dans l'insuffisance des ressources face aux besoins croissants du service, qui conduit à une recherche permanente de nouveaux moyens de financement. Enfin, continuité dans l'extension progressive de la notion de patrimoine, qui n'en porte pas encore le nom, et du champ d'intervention du service.

Il reste cependant à multiplier les études sur le plan départemental et local pour mieux comprendre les rapports entre l'administration centrale d'une part, les autorités et l'opinion locale d'autre part, ainsi que la pratique de la restauration.

Nicolas Lefort

LERCH (Dominique), PETREAUULT (Gilles). Préface d'Antoine PROST. *L'inspecteur d'Académie, deux siècles au service de l'éducation*. CNDP. Paris 2008. 198 p.

Créés en 1808 pour assister les Recteurs, l'Inspecteur d'Académie s'est vu confier la direction de l'enseignement primaire des départements, à partir de 1854, sous la direction des préfets et des recteurs. Ancien rédacteur en chef de la *Revue d'Alsace*, l'inspecteur d'académie Dominique Lerch assure avec Gilles Pétreault la coordination de l'ouvrage commémoratif de la création de cette fonction de l'instruction publique, puis Education nationale en France, qui atèle 18 auteurs à une évocation de l'institution. On commence par la fonction et son histoire, puis l'on évoque des cas : hommes et départements, personnels des inspections, rapports des IA, avec les recteurs, avec les préfets, ainsi qu'avec les présidents de Conseil généraux. Les contributions, courtes, issues le plus souvent des souvenirs d'Inspecteurs d'Académie en retraite (le devoir de réserve?) restent toujours très concrètes. Gilles Pétreault traite de l'histoire du syndicalisme des IA- devenus IA-DSDEN : il a été IA-DSDEN dans le Haut-Rhin. Mais les rapports entre les IA-DSDEN avec les syndicats enseignants sont assez peu évoqués : seule exception, la contribution

de J.-C. Rouanet, inspecteur d'Académie dans la Sarthe, dans « La réalité des fonctions au jour le jour : les années 1980 », qui cite les rapports qu'il a avec tous les syndicats, du premier, du second degré et du technique, et leurs préoccupations, au fil de l'année scolaire. Les conflits éventuels ne sont abordés que dans une seule photographie : une manifestation du SGEN-CFDT, revendiquant les « 25 élèves par classe » devant l'inspection d'Académie du Territoire de Belfort en 1979. On s'attachera aussi à cet ouvrage pour la biographie de Joseph Storck, ce Guebwillerois né en 1897, d'une famille ouvrière, qui entre dans le *Lehrerseminar* (école normale) de Colmar en 1912, fait la guerre comme *Feldgrau* de 1914 à 1918, sur le front de l'Est, puis comme de nombreux instituteurs alsaciens, fait un stage d'un an à l'école normale d'Aix-en-Provence, avant de revenir faire sa carrière dans le Haut-Rhin. Il est nommé professeur à l'École primaire supérieure de Colmar en 1928, passe son agrégation d'allemand en 1931, puis est nommé professeur dans plusieurs lycées de l'intérieur puis censeur des études, et enfin proviseur, au Lycée Gay-Lussac de Limoges en 1938. Mobilisé comme capitaine, il échappe à la captivité et revient à son poste à Gay-Lussac en 1940. Il ne sera pas le seul Alsacien de Limoges à prendre part, à la résistance : faux-papiers, cachettes pour des élèves poursuivis, filières, dont une aboutit au collège de jésuites de Sarlat, rapports avec la communauté juive de Limoges, son rabbin Abraham Deutsch et son président Edouard Bing – [LANDAU Lazare, *La communauté de Strasbourg-Limoges (1939-1944)* repris sur le site judaisme.sdv.fr et P. PLAS – *Mémoires du grand rabbin Deutsch Limoges 1939-1945*, Ed. L. Souny, 87260 Saint-Paul. Storck fait donc partie de la petite équipe réunie par le Recteur Prélot en 1944 pour réinstaller l'enseignement français en Alsace : c'est le Haut-Rhin qui lui est confié. Il restera 20 ans en fonction. Un regret : aucune indication n'est donnée sur ses positions sur l'enseignement de l'allemand, où son frère, Emile Storck (1899-1973) agrégé d'allemand lui aussi est très engagé, qui constitue un des gros dossiers de la période. Emile Storck sera l'auteur des deux manuels d'allemand destinés aux classes de fin d'études primaires et du début des collèges, produits à la suite du décret Marie, réintroduisant l'allemand dans les écoles primaires d'Alsace. Après sa retraite, Joseph Storck sera maire de Guebwiller pendant deux années. Une contribution de cet ouvrage collectif sur les Inspecteurs d'Académie qui provoque la curiosité et appelle à approfondir la recherche.

François Igersheim

JOUANJAN O. (dir). *Bicentenaire de la Faculté de droit de Strasbourg*. (n°9. des Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg) PUS. Strasbourg 2008. 208 p.

Les « Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg » entreprennent de publier dans leur livraison de 2008, les actes d'un colloque de mai 2004, qui célébrait deux siècles de l'histoire de la Faculté de Droit de Strasbourg, partant du décret du 22 ventose an XII (13 mai 1804) date de la fondation de la nouvelle Ecole spéciale de droit, qui deviendra en 1808, Faculté de Droit. L'on y inclut donc également la *Rechts und Staatswissenschaftliche Fakultät* de la *Kaiser Wilhelm Universität* (1872-1918). Qu'est-ce que deux siècles pour le droit? Ou quatre ans pour la publication des actes d'un colloque? 16 auteurs ont été appelés à évoquer ce parcours.